

<http://enseignants.se-unsa.org/Assemblee-Generale-de-l-UNSS-le-compte-rendu-du-SE-Unsa>



Enseignants de l'Unsa

Assemblée générale de l'UNSS : le compte rendu du SE-Unsa

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juin 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'assemblée générale de l'UNSS s'est tenue le vendredi 2 juin 2017 à Paris.

En introduction de cette assemblée générale, l'UNSS s'est vu félicitée par M. Grosse, représentant du ministre, sur sa dynamique positive, son excellente santé financière et ses nombreuses actions en faveur du sport dont à venir les Jeux internationaux de la jeunesse à Marseille, les Championnats du monde d'athlétisme à Nancy ou encore la Journée nationale du sport scolaire qui se tiendra le 27 septembre prochain sur la thématique « Europe ».

De plus, M. Grosse s'est félicité du 1er groupe de travail sur le sport scolaire tenu en avril au ministère et auquel le SE-Unsa a participé.

Enfin, ce dernier a également rappelé l'engagement financier essentiel du ministère de l'Éducation nationale, du ministère des Sports et de tous les autres partenaires. Le SE-Unsa vous présente les points essentiels de cette Assemblée générale.

Déclaration liminaire du SE-Unsa (voir pièce jointe)

Le SE-Unsa y souligne notamment les dernières actions fortes de l'UNSS telles que la création participative de son nouveau logo ou la remise du Prix National Ethique et Sport scolaire à laquelle le SE-Unsa a participé.

Rapport général 2015-2016

Laurent Pétrynka, Directeur national de l'UNSS, présente ce rapport qu'il qualifie de stratégique sous les différents axes prioritaires par sa fédération :

- une forte augmentation du nombre de licenciés (présenté par catégorie d'âge et par discipline sportive) ;
- des rencontres et des événements sportifs toujours plus importants ;
- une Pratique du sport féminin (Trophée Filles en or, La lycéenne...)
- les quartiers prioritaires ;
- la formation : 170 pour les animateurs d'AS, 26 académies ;
- le développement durable : labellisation Cop 21, 12 dossiers au prix Ethique ;
- la santé
- la communication : site, réseaux sociaux, presse locale, ...

Le rapport général 2015-2016 est voté à l'unanimité.

Réalisation budgétaire 2016

L'étude du budget général de l'UNSS comptant pour l'année 2016 fait ressortir une grande stabilité dans les moyens accordés à l'UNSS. Non seulement l'engagement sportif de nos élèves est au rendez-vous mais le soutien des institutions tout comme la participation des Collectivités Territoriales l'est aussi au réalisé de ce budget. Une bonne nouvelle sur ce dernier point que le SE-Unsa avait fait remarquer lors du CA d'avril.

L'enveloppe allouée au Fonds de solidarité, un dispositif d'aide aux AS en difficulté financière, que le SE-Unsa soutient, fait état d'une stabilité entre 2015 et 2016 (50 000Euros). En 2016, 125 AS sur 164 en ont bénéficié (dont 15 en Rep, 6 en Rep+, 1 en EP) contre 149 AS sur 242 (dont 21 en Rep+, 8 en EP) en 2015.

La réalisation budgétaire 2016 est votée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2017

La représentante de la ministre des sports informe que la subvention annoncée en avril est revue à la hausse passant de 800 000Euros à 892 000Euros afin de financer le développement international mais aussi de prendre en compte l'action de prévention contre le dopage.

Si le SE-Unsa juge bien sûr cette annonce positive, elle vient tout de même accentuer le déséquilibre déjà constaté lors du CA d'avril entre la régression de l'enveloppe budgétaire accordée aux crédits d'animation sportive et compétitions pour 2017 et à l'inverse, l'augmentation du budget accordé aux compétitions internationales (déjà augmenté de plus de 30% par rapport à 2015).

L'avis du SE-Unsa

Même s'il reconnaît qu'il faut être présent et visible dans le cadre du rayonnement du Sport scolaire, le SE-Unsa demande à l'UNSS de développer ses actions au regard des engagements de ses partenaires institutionnels et des collectivités territoriales.

Concernant le Fonds de Solidarité, la Direction nationale souligne que malgré une baisse du nombre de dossiers déposés, les crédits alloués à ce fonds restent stables.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa, quant à lui, souhaite que l'enveloppe accordée soit en constante augmentation et « colle » mieux à la réalité de terrain très préoccupante dans certains territoires. Il préconise même de développer des actions de formation à l'attention des trésoriers d'AS puisque force est de constater chaque année au sein de la commission le manque de maîtrise des éléments de base d'une comptabilité simple.

Ce budget 2017 est adopté avec cependant 24 abstentions dont celle du SE-Unsa.

Adoption du règlement disciplinaire et modification du règlement intérieur

En raison de la rédaction d'un règlement disciplinaire, le règlement intérieur de l'UNSS devait être modifié pour ne plus traiter des questions de discipline mais seulement de litiges.

Cette proposition de nouveau règlement qui avait été acceptée par le CA d'avril a donné lieu depuis à des échanges entre le SE-Unsa et l'UNSS, le SE-Unsa ayant adressé ses propositions d'amendements pour faire évoluer les textes initialement rédigés.

Concernant le règlement disciplinaire tel que rédigé par l'UNSS, le SE-Unsa a établi des remarques.

Sur la forme, le SE-Unsa a demandé la suppression de la terminologie propre au règlement type fédéral peu applicable à la Fédération de l'UNSS (titulaires de titres, organisme à but lucratif, qualité de dirigeant, ligue professionnelle, ...).

Sur le fond, le SE-Unsa a demandé que soit portée une attention particulière au mode désignation des membres des commissions disciplinaires car bien qu'il comprenne la nécessaire souplesse de fonctionnement à donner à ces instances, il tient à rappeler le rôle que doit jouer l'UNSS dans les appels à candidature des membres de ces commissions.

Les remarques du SE-Unsa ont été intégrées au texte.

Le règlement disciplinaire a été adopté à l'unanimité.

Concernant la modification du règlement intérieur, le SE-Unsa a demandé que les commissions départementales puissent aussi être saisies pour tout membre de la délégation de l'établissement et non seulement les licenciés. Les remarques du SE-Unsa ont été intégrées au texte.

Le règlement intérieur a été adopté à la majorité avec un vote « pour » du SE-Unsa.

L'avis du SE-Unsa

Assemblée générale de l'UNSS : le compte rendu du SE-Unsa

Le SE-Unsa remercie l'UNSS pour la confiance témoignée dans l'envoi préalable des documents sur les règlements intérieur et disciplinaire et pour l'écoute dont elle a su faire preuve lors des propositions de modifications du SE-Unsa en les intégrant aux textes.

Si vous souhaitez réagir, faire des propositions sur tous ces éléments de l'UNSS que vous soyez adhérent ou non, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse eps@se-unsa.org